PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DU NORD DES MASKOUTAINS

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 22 août 2017, à 19h48, à la caserne située au 174, rue St-Germain de la Municipalité de Saint-Hugues dû à un manque d'électricité.

Sont présents : Madame la conseillère et messieurs les conseillers

Mme Ginette Daviau, M. Yves Guérette et M. Steve Maurice et M. Michaël Bernier, président.

Est également présente :

Madame Nathaly Gosselin, secrétaire-trésorière.

À dix-neuf heures quarante-huit (19h48), Monsieur Michaël Bernier, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

17-08-81

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 11 juillet;
- 4. TRÉSORERIE :
 - 4.1 Comptes à payer au 18 août 2017;
 - 4.2 Frais de surveillance St-Barnabé;
 - 4.3 Remboursement formation PR-1 St-Hugues;
- 5. ADMINISTRATION :
 - 5.1 Dépôt Résolution tarifs des services coûts intervention St-Barnabé;
 - 5.2 Dépôt Résolution intervention hors route St-Hugues/St-Barnabé;
 - 5.3 Dépôt Résolution objectifs visés par le schéma risque an 5 et 6 St-Barnabé;
- 6. DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :
 - 6.1 Dossier Jean-Pierre Roy;
 - 6.2 Embauche Kevin Desmarais;
- 7. IMMEUBLES:
- 8. INFORMATIONS DIVERSES:
 - 8.1 règlement de tarification en attente du comptable de St-Barnabé;
 - 8.2 budget
- 9. VARIA:
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)
- 11. LEVÉE DE LA SÉANCE :

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

17-08-82

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2017

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité ;

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2017, tel que déposé.

17-08-83

<u>ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 18 AOÛT 2017</u>

Il est proposé par M. Yves Guérette, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer qui ont été déposés au 18 août 2017.

17-08-84

AUTORISATION DE PAIEMENT FRAIS DE SURVEILLANCE MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

CONSIDÉRANT que les baux ont été signés avec les municipalités membres et qu'il a été statué que les frais de surveillance du système d'alarme ne sont pas inclus dans la location;

CONSIDÉRANT la résolution 17-03-27 adopté à la séance du 21 mars 2017 qui reportait le paiement des frais de surveillance;

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture retenue.

17-08-85

REMBOURSEMENT DE LA FORMATION PR-1

CONSIDÉRANT la demande des municipalités membres concernant la migration du service de premier répondant PR-DEA vers PR-1;

CONSIDÉRANT les résolutions 17-04-73 de la municipalité de Saint-Hugues et 97-04-2017 de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud autorisant la Régie à les facturer pour le remboursement de la formation de PR-1;

Il est proposé par M. Steve Maurice, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité,

Que la régie assume les frais de formation sans procéder à la refacturation.

DÉPÔT DES RÉSOLUTIONS DES MUNICIPALITÉS MEMBRES CONCERNANT LES POINTS CITÉS À L'ORDRE DU JOUR

17-08-86

DOSSIER JEAN-PIERRE ROY

Point reporté

17-08-87

EMBAUCHE D'UN APPRENTI POMPIER

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité ;

DE procéder à l'embauche de M. Kevin Desmarais à titre d'apprenti pompier soumis aux termes et conditions stipulés au document intitulé *Conditions de travail des pompiers volontaires et personnels de soutien de la Régie*.

LE DIRECTEUR INFORME L'ASSEMBLÉE DU SUIVI DE DIVERS DOSSIERS.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

17-08-88

LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt et une heures quatorze (21h14), il est proposé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Barnabé-Sud, ce (26e) jour d'août 2017.

Michaël Bernier, président
Nathaly Gosselin, secrétaire-trésorière